



ENTREMONT-LE-VIEUX LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS INFORME...

N°31 - JUIN 2022

Horaires d'ouverture de la mairie et de l'Agence
Postale Communale :
Mardi & jeudi : 9h-12h / 13h45-16h45
Mercredi & samedi : 9h-11h45



LE MOT DU MAIRE

Mesdames et Messieurs,

Vous avez constaté que les fortes chaleurs ont un impact sur la végétation et sur les cours d'eau, le Cozon est presque sec, les réserves en eau sont très basses et le bassin versant du Guiers est déjà en alerte sécheresse (voir les restrictions sur l'arrêté du 14 juin 2022). Le soleil brûle la végétation et ralenti la pousse de l'herbe. Le foin étant moins fourni que l'an passé, espérons que les agriculteurs auront assez de réserves pour nourrir leurs bêtes cet hiver.

Afin de respecter leur outil de travail et la nourriture du bétail, je vous invite à ne pas utiliser les pâtures comme des terrains de jeux et à sensibiliser les visiteurs peu avertis qui s'y amuseraient. Je crois en la force de la pédagogie et vous fais les ambassadeurs des bonnes pratiques.

Pour votre bonne information la réserve naturelle des hauts de Chartreuse a renouvelé, pour cet été, les contrats de 5 accompagnateurs pour sensibiliser les randonneurs à la préservation du patrimoine naturel de la réserve. À la suite du bilan de la fréquentation de l'été 2021, les communes ont décidé de poursuivre l'expérimentation de l'interdiction du bivouac sous tente en juillet et août sur les hauts plateaux.

L'été est également propice aux festivités. Je salue et félicite l'association « mémoires des Entremonts » pour l'immense succès de la fête du verre à Corbel.

Je vous invite au 20 ans du musée de l'ours qui seront célébrés à l'occasion de la fête préhistorique les 2 et 3 juillet. Nous avons encore besoin de bénévoles, n'hésitez pas à vous signaler au musée. Cette année le feu d'artifice des 4 communes des Entremonts sera tiré à Epernay le 13 juillet à 22h30. Les pompiers nous ferons danser. Auparavant, nous aurons pu profiter du marché organisé par le groupement des paysans et artisans à partir de 17 heures.

Un second marché nocturne se tiendra le 24 août au bord du Cozon. Comme vous l'avez appris par l'AADEC la fête des paysans et artisans n'aura pas lieu cette année... Nous comptons sur de nombreuses

Sommaire

Le mot du Maire	p.1-2
Extension et requalification du musée de l'ours des cavernes	p.2
Un éclairage raisonné	p.2-3
Le point sur l'adressage	p.3
Des nouvelles de la bibliothèque municipale	p.3-4
Lecture solidaire et boîte à livres	p.4
L'aménagement de la forêt communale	p.4
Programme « dans 1000 communes la forêt fait école »	p.5
Déchets : le tri des cartons bruns	p.5
Les travaux de rénovation du terrain de tennis	p.6
Info bivouac sur la réserve naturelle durant l'été 2022	p.6
Les brèves	p.7
La Coop et la Sica du Granier : quelques informations	p.7-8
Apprendre à porter secours	p.8
Les jeunes sportifs de notre vallée	p.8-9
Un Entremontais au championnat du monde de tétradécathlon	p.9-10
Une expérience de covoiturage réussie	p.10
Le coin des associations	p.10-12
L'agenda et les horaires des restaurants de la vallée	p.12
État civil	p.12

bonnes volontés pour faire partie de l'organisation de cette fête en 2023.

Enfin, nous aurons l'immense plaisir de nous réunir autour de Jean-Paul Claret qui fut maire durant 37 ans. Après 2 années de report, nous avons le plaisir de vous inviter le 17 septembre vers midi pour lui rendre honneur. Nous vous transmettrons plus d'informations ultérieurement.

Je vous souhaite un bel été.

Bien cordialement
Anne Lenfant

EXTENSION ET REQUALIFICATION DU MUSÉE DE L'OURS DES CAVERNES

Cette année 2022 marque le 20ème anniversaire du musée de l'ours des cavernes et nous aurons le plaisir de fêter cet évènement lors de la fête préhistorique le 2 et 3 juillet !

C'est près de 15000 visiteurs par an qui sont accueillis au musée de l'ours depuis 20 ans. Pour maintenir cette attractivité, un projet d'extension et de requalification avait été lancé lors du précédent mandat. En effet il s'avérait nécessaire de rénover la scénographie, avec des moyens interactifs plus actuels, et d'agrandir l'espace pour l'adapter aux différentes activités proposées : expositions temporaires, ateliers d'animation etc.

Ce projet, au départ, rentrait dans un plan de financement acceptable pour la commune. Cependant, comme chacun peut l'observer, nous traversons une période difficile et incertaine. Face à l'augmentation conséquente des coûts des travaux du bâtiment, le maire et le conseil municipal se sont interrogés sur la poursuite ou non de cette réalisation.

Afin de prendre une décision objective une longue réflexion s'est engagée avec l'Europe, les services de l'État, de la Région, du Département pour ne pas endetter la commune et entraver d'autres projets. Par ailleurs, nous avons sollicité la fondation du Crédit agricole pour un accompagnement financier via un mécénat.

Au terme de ce travail, encouragés par la position des financeurs qui pourraient accompagner positivement ce projet par la hausse des subventions, le maire et le conseil municipal ont pris la décision de poursuivre le projet d'extension et de requalification du musée de l'ours, sous réserve d'un accord définitif encore attendu. Actuellement, seul un avis favorable du service instructeur nous est parvenu.

Dès l'automne, les travaux devraient démarrer et le musée pourrait de nouveau ouvrir ses portes au printemps 2023.



UN ÉCLAIRAGE RAISONNÉ

**Pourquoi les lampadaires du bourg d'Entremont-le-Vieux s'éteignent-ils à partir de 23 heures ?
On vous fait toute la lumière sur ces zones d'ombre.**

Les lève-tôt et les couche-tard ont sûrement observé, amèrement ou avec soulagement, que les ampoules du bourg et des Combes ne projetaient plus leurs éclats orangés aux alentours et ne faisaient plus jouer les ombres de la nuit. Parce que pendant 6 mois la nuit apaisée est d'encre de 23 heures à 5 heures du matin sur cette zone expérimentale.

Comment vivez-vous la pleine nuit au centre du village ? Faut-il diminuer ou augmenter l'amplitude horaire ? Avez-vous d'autres solutions ou idées ? ... Cette expérimentation s'inscrit dans un projet de la transition énergétique intitulé « un éclairage raisonné pour un parc étoilé » initié par les différents parcs régionaux de la Chartreuse, du massif des Bauges et du Pilat.



L'objectif annoncé par la nouvelle charte du PNR est de diminuer la pollution lumineuse par l'extinction nocturne de 80% des communes. Pour l'instant les communes éteignent la lumière tard dans la nuit pour la rallumer aux alentours de 5 heures.



La municipalité, convaincue de l'intérêt des économies d'énergie et de la diminution de la pollution lumineuse pour la biodiversité, vous propose de partager vos retours sur cette expérience au cours d'une réunion publique qui aura lieu durant l'automne.

Nous participerons également au mois de la nuit qui a lieu tous les ans en octobre en vous proposant des ateliers autour de cette thématique.

LE POINT SUR L'ADRESSAGE

Comme nous vous l'avons indiqué précédemment, notre commune a entamé une procédure d'adressage qui aboutira au fait que chaque Entremondant aura une adresse comportant un nom de voie et un numéro.

La municipalité a choisi le fournisseur Pic-Bois et le modèle de plaques suivant :



Le matériau est un composite durable, imitation bois pour être en concordance avec le caractère rural et forestier de notre commune.

Les numéros devront être fixés sur l'habitation, et il vous sera fourni un autre numéro autocollant à poser sur votre boîte aux lettres. Nous avons pris cette option car beaucoup de nos boîtes aux lettres sont assez éloignées de nos entrées.

Les délais administratifs, d'approvisionnement et de fabrication impliquent que ces plaques et numéros ne pourront pas nous être livrés avant le début de l'automne.

Nous vous informerons alors de la procédure pour récupérer vos numéros et installerons les plaques de rue.

Prochain épisode dans le prochain bulletin...

DES NOUVELLES DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La réflexion sur le réaménagement de la bibliothèque se poursuit. Une journée de formation a été organisée entre la bibliothèque de Savoie et une douzaine de bénévoles locaux.

À la suite de cet échange nous engageons la bibliothèque dans un nouveau projet global, sous la responsabilité d'une nouvelle bénévole que nous remercions pour avoir accepté cette mission.

Nous avons donc commencé par un grand « désherbage ».

Le désherbage est une opération couramment pratiquée en bibliothèque. Cette métaphore de jardinier consiste à retirer des documents des collections de la bibliothèque. Les ouvrages détériorés, obsolètes, trop anciens ou qui ne sont jamais sortis... Ceci afin d'améliorer la qualité et l'efficacité du service public de lecture offert aux habitants.



Lors du tri nous avons en effet trouvé de nombreux ouvrages qui n'avaient pas été empruntés depuis une dizaine d'années. Tous les livres sortis auront une deuxième vie par le biais de recycleries, gratuiteries ou boîtes à livres...

La prochaine étape doit permettre d'améliorer la convivialité et le confort en réorganisant les étagères dans l'espace puisque le nombre de livres a considérablement diminué pour passer d'environ 10000 ouvrages à un peu moins de 5000.

Pour information, le nombre d'ouvrages conseillé pour une commune de notre importance est de 2500. Nous prévoyons également de modifier la hauteur et l'emplacement des étagères pour fluidifier la circulation dans la pièce.

En parallèle trois personnes suivent la formation initiale bibliothèque de Savoie-biblio pour ensuite nous conseiller et transformer progressivement la bibliothèque en un lieu social d'informations, d'accueil, de convivialité, de partages, de détente, de distractions...

L'équipe de bénévoles actuelle à besoin d'être étoffée pour :

- Assurer les permanences des mardis et samedis en fin d'après-midi,
- faire la liaison avec la bibliothèque de Savoie,
- organiser des ateliers de lecture, d'écriture et d'autres animations ponctuelles de types débats, panier du lecteur...

Votre présence, vos idées et toutes les initiatives seront les bienvenues, faites-vous connaître en mairie.

LECTURE SOLIDAIRE ET BOITES À LIVRES



À l'initiative de la mairie, une boîte à livres a été installée sous l'abribus, au parking du camping.

Au vu de la rotation des ouvrages, elle semble bien appréciée et largement utilisée par les habitants.

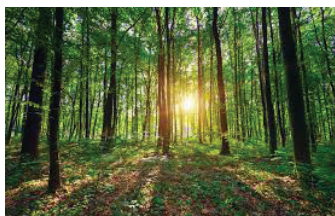
Vous pouvez ainsi, lire, déposer, prendre, partager, découvrir, transmettre...

L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT COMMUNALE

L'aménagement de la forêt communale établi par l'office national des forêts pour la période 2005-2020 étant arrivé à échéance, l'ONF a procédé à sa révision en vertu des dispositions du code forestier. Le nouvel aménagement 2022-2041 a été approuvé en conseil municipal du 9 mai 2022.

Il comprend :

- l'analyse de l'état de la forêt,
- les objectifs à assigner à la forêt qui ont été fixés en concertation avec la commune,
- un programme d'actions où sont définis les années de passage en coupe, les règles de gestion, les travaux susceptibles d'être réalisés à titre indicatif et le bilan financier prévisionnel.



La surface cadastrale relevant du régime forestier objet de l'aménagement est arrêtée à 319,81 49 ha.

Cette surface est répartie en 2 principaux massifs : le Selet (la Plagne) et le Gleisin (col de la Cluse) ainsi que le plateau de l'Outheran et le Mollard. Si vous souhaitez lire le document d'aménagement vous pouvez formuler une demande auprès du secrétariat de la mairie.

PROGRAMME « DANS 1000 COMMUNES LA FORÊT FAIT ÉCOLE »

L'association des communes forestières (COFOR) à laquelle la commune adhère porte le programme « dans 1000 communes la forêt fait école » qui a motivé l'équipe enseignante et les élus accompagnés par l'ONF.

Face aux effets du changement climatique, les acteurs forestiers peuvent agir pour l'avenir. Les décisions à prendre aujourd'hui garantiront l'adaptation des forêts de demain. Ces décisions prennent place dans un cadre d'échange continu avec la société civile, de partage des enjeux d'une gestion durable et multifonctionnelle avec le grand public. En créant des forêts pédagogiques, la fédération des communes forestières implique les enfants, citoyens de demain, afin qu'ils s'investissent dès leur plus jeune âge pour l'avenir des forêts.

Dans une forêt pédagogique les enfants sont acteurs de la forêt. Accompagnés par les communes forestières, ils travaillent avec leurs enseignants pour acquérir des connaissances pratiques et théoriques sur la forêt. Leurs choix ont des résultats concrets sur la gestion de cet espace. La commune met une parcelle à disposition de l'école.

Les enfants visitent « leur forêt » pour l'observer et la découvrir, rencontrer des usagers et des acteurs de la forêt (professionnels de la filière forêt-bois, associations, chasseurs...), mieux comprendre les enjeux forestiers dans leur territoire. Afin d'appréhender le temps long de la gestion forestière, la parcelle est ensuite transmise à un nouveau groupe d'enfants qui poursuit le travail engagé.



Les objectifs et les valeurs de ce programme sont :

- Découverte de la forêt dans toutes ses fonctions : observer une parcelle, découvrir les métiers de la forêt et du bois et les usages de la forêt pour comprendre les principes d'une gestion durable.
- Implication concrète et autonome des enfants dans la gestion forestière : proposer des décisions de gestion pour leur parcelle, les présenter au conseil municipal.
- Projet local : découvrir la forêt de sa commune, comprendre le rôle des élus, se familiariser avec des métiers et des usages, acquérir une culture forestière.
- Transmission de la forêt pédagogique : à l'image de la gestion forestière sur le long terme, les parcelles seront transmises à d'autres enfants.

La commune a mis à disposition la parcelle A au Gleisin (col de la Cluse). Cette parcelle va entrer en coupe prochainement, ce qui permettra aux enfants de participer au martelage (action de marquage des arbres qui seront coupés) et à divers travaux d'entretien.

DÉCHETS: LE TRI DES CARTONS BRUNS

Le point de collecte, situé dans le local poubelle du camping fonctionne bien.

17 rolls ont été remplis pendant les 2 premiers mois soit environ 6,5 m³/mois.

Commune	Population	Mise en place	équipement	Fréquence de vidage	Volume mensuel
Corbel	153	09/21	1 Roll+ 1bigbag	1 vidage/quinzaine	3,5 m ³
Entremont-le-Vieux	644	03/22	2 Rolls	1 vidage/semaine	6,5 m ³
Miribel-les-Echelles	1733	07/21	Roll	2 vidages/semaine	12 m ³
St-Pierre de Chartreuse	962	01/22	Cabane	1 vidage/semaine	24 m ³
St-Thibaud de Couz	1062	10/21	Cabane	1 vidage/quinzaine	8 m ³

Les consignes sont plutôt bien respectées. Quelques erreurs de tri subsistent tels que les cartons à pizzas et les cagettes en cartons qui vont dans le conteneur jaune.

L'expérimentation à l'échelle de la communauté de communes se poursuit.

LES TRAVAUX DE RÉNOVATION DU TERRAIN DE TENNIS

Nous avons le plaisir de vous annoncer que des travaux de rénovation du terrain de tennis ont été réalisés début juin afin de permettre, à qui le souhaite, de pratiquer son sport favori ou simplement passer un bon moment entre amis.

La zone du Cozon sera prochainement équipée de nouveaux bancs et tables, un panneau de basket devrait également être installé à l'arrière du tennis. La volonté de la municipalité était de laisser chacun venir profiter de ce lieu si agréable et des équipements sans autre contrainte que de respecter les lieux.

Or c'est avec beaucoup de désarroi que nous avons constaté moins d'une semaine après leur installation que les poteaux et le filet de tennis avaient été endommagés. Cela est déplorable et inadmissible. Pourquoi n'est-il pas possible de mettre gratuitement et librement des équipements sans que ceux-ci ne soient abimés ? Faut-il mettre des contraintes de temps et d'argent ? Prévoir une location ? Une caution ?

Nous ne voulions pas cela, pensant que nous pouvions encore compter sur le civisme et le respect de chacun. Nous regrettons et déplorons ces actes de malveillance qui privent la population et les touristes d'une occupation saine et agréable. Une plainte a été déposée.

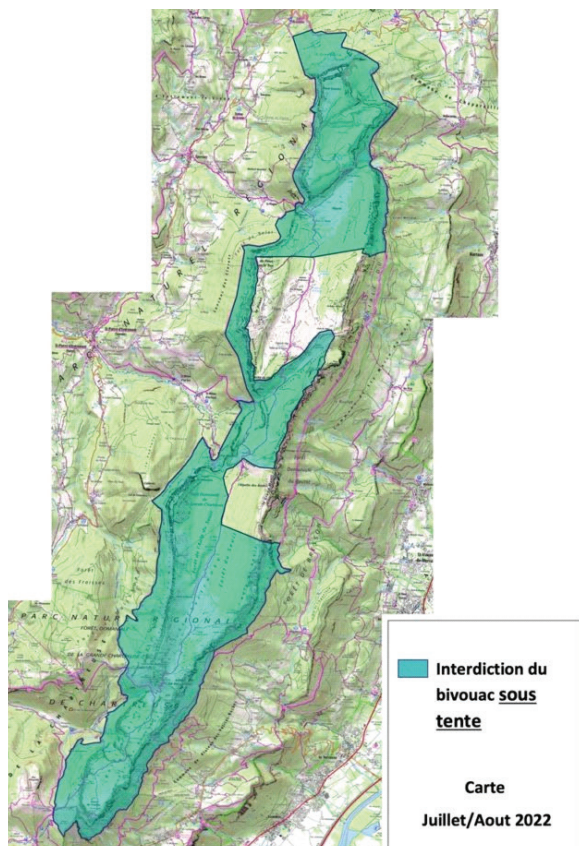
Les employés communaux ont réparé le matériel qui reste malgré tout endommagé. Venez profiter de ce terrain pour vous amuser entre amis.

INFO BIVOUAC SUR LA RÉSERVE NATURELLE DURANT L'ÉTÉ 2022

En 2021, les communes de la réserve naturelle avaient mis en place une opération test sur une interdiction de bivouac sous tente durant le mois d'août via des arrêtés municipaux.

Cette opération a été couplée à une augmentation de la sensibilisation sur le terrain via le maraudage de 5 accompagnateurs en moyenne montagne pris sur le budget de la réserve naturelle pour aller au plus près du grand public pour discuter, échanger, informer sur tous sujets ayant trait à la réserve naturelle, en plus de la présence des gardes de la RN.

Ce test a surtout permis de sensibiliser aux impacts du bivouac en surnombre sur cet espace, impacts tant sur les milieux naturels, la faune, la flore que vis à vis du partage de l'espace entre toutes les activités humaines qui s'y exercent, qu'elles soient de loisirs ou économiques.



En 2022, comme dans beaucoup d'autres territoires de montagne et d'un commun accord entre les communes, suite au bilan plutôt positif de 2021, les maires ont souhaité repartir sur cette même démarche pour la période de juillet et août 2022.

Le bivouac sous tente, sera donc interdit sur cette période sur le périmètre de la réserve naturelle sur les communes de Saint-Pierre de Chartreuse, Saint-Pierre d'Entremont Isère et Savoie, Entremont-le-Vieux, Chapareillan, et le plateau des Petites Roches.

Le bivouac dit « à la belle étoile », (sans tente, ni tarp) reste donc possible, muni de son réchaud à gaz, d'un bon duvet, tapis de sol et sursac.

Les hébergements situés autour et au pied de la réserve naturelle seront ravis de vous accueillir et de vous faire partager leurs connaissances sur ce site.

Vous pouvez les retrouver sur : www.chartreuse-tourisme.com

Nous vous souhaitons un bel été.

LES BRÈVES

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'arrivée d'un jeune médecin sur la vallée.

Le docteur Thomas FIEUX prendra ses fonctions début septembre dans le cabinet situé dans le bâtiment de la Chartreuse à Saint-Pierre d'Entremont Isère. Nous lui souhaitons une bonne installation et la bienvenue chez nous.

Le fauchage des bords de routes

Comme tous les ans le fauchage des accotements sera réalisé la deuxième quinzaine de juillet. En attendant restez prudents sur les routes étroites et sans grande visibilité.

Le feu d'artifice du 13 Juillet



Après Corbel l'an dernier et Saint-Pierre d'Entremont Savoie l'an prochain, nous avons le plaisir de tirer le feu d'artifice des Entremonts cette année le 13 juillet. Cette manifestation sera complétée par un marché nocturne organisé par le groupement des paysans et artisans sur la pelouse du Cozon de 17h à 21h, avec une petite animation musicale. Le feu sera visible du même endroit à 22h30.

Merci à Jean-Loup Baffert qui nous fait le plaisir de tirer le feu en cette soirée où tous les artificiers sont mobilisés. S'en suivra le bal des pompiers avec petite restauration et buvette.

LA COOP ET LA SICA DU GRANIER : QUELQUES INFORMATIONS

Il s'agit de la plus grande entreprise de notre commune, tant au niveau économique qu'en terme d'emplois. Elle est surtout indispensable pour le maintien d'une agriculture solide qui contribue à garder notre territoire attractif.

La période de pandémie liée au Covid 19 a impacté la coopérative : celle-ci a dû revoir son fonctionnement et sa stratégie commerciale du fait également du désengagement de son plus gros client affineur qui absorbait jusqu'à 50% de la production en fromages non affinés.

Pour la première fois, en 2021, tous les fromages ont été affinés sur place, sauf l'estival de Chartreuse qui est affiné à la coopérative de Yenne par manque de place dans les caves d'Entremont-le-Vieux.

La transition s'est mise en place grâce à de nouveaux clients, une mobilisation de la Sica du Granier (filiale de la coopérative), et le développement des marchés et des magasins de producteurs ; ajoutons à ceci l'intérêt grandissant des consommateurs pour les circuits courts et les produits du terroir. Le tout accompagné par le dynamisme et l'engagement des dirigeants et intervenants de la coopérative.

Les projets en cours :

- Le manque de place en cave engage une réflexion sur la construction d'un nouveau bâtiment d'affinage.
- Au niveau du traitement des eaux de lavage (le lactosérum étant intégralement cédé ou vendu à Savoie lactée à Albertville), le bassin d'épandage et de filtration qui se trouvent de l'autre côté du Cozon devraient être prochainement repensés et déplacés.

Quelques chiffres qui traduisent la récente évolution :

Coopérative :

- 22 producteurs – 11,57 salariés équivalent temps plein
- Livraison de lait 4 320 387 litres (+ 2% par rapport à 2020)
- Prix moyen au producteur : 482,67 € pour mille litres contre 473,08 € en 2020
- Chiffre d'affaires 3 817 020 € contre 3 322 103 en 2020 (+15%)

Sica du Granier :

- 23 salariés équivalent temps plein
- Chiffre d'affaires 3 565 484 € contre 2 903 603 € en 2020 (+22.8%). Pour mémoire en 2017 le chiffre d'affaires était de 1 508 201 €
- 2 152 593 € de fromages fabriqués à la coopérative (+17%)
- Les différents marchés et livraisons ont généré une hausse des charges de personnel de 37,6%



Rappelons que tous les produits fabriqués à Entremont-le-Vieux sont commercialisés avec l'étiquette « Ici en Chartreuse »

APPRENDRE À PORTER SECOURS

Les sapeurs-pompiers du centre de secours de Chartreuse nord sont intervenus auprès des élèves de l'école dans le cadre d'un projet appelé « apprendre à porter secours ». Les séances ont eu lieu durant 6 semaines, les vendredis après-midi. Tous les élèves, des petites sections aux CM2 ont participé à ce projet pédagogique qui a été pensé en collaboration entre les pompiers et les maîtresses.



Durant 2 séances les élèves ont pu appréhender les risques liés aux accidents domestiques. Pour cela un appartement témoin a été reconstitué au-dessus de l'école où tous les risques étaient présents dans différentes pièces. Les enfants ont été sensibilisés sur les comportements à adopter chez eux afin de limiter les dangers au sein d'une habitation.



Une séance était destinée à l'alerte. Nous avons profité de ce jeune public pour insister sur le numéro d'appel d'urgence européen : le 112. Ensuite une partie du projet portait sur les connaissances de base concernant les gestes de secourisme. Nous avons travaillé sur les conduites à tenir en cas de brûlure, d'hémorragie, d'étouffement ou encore comment réagir face à une personne inconsciente.



Enfin, ce projet s'est terminé lors d'une après-midi découverte et une remise de diplômes au centre de secours. Nous avons préparé une porte ouverte spécialement pour les élèves de l'école.

Ils ont pu profiter de cette après-midi pour découvrir notre matériel, visiter le centre de secours, essayer nos tenues de feu, réviser les gestes de secourisme ou encore réaliser un parcours sportif et un parcours dans une pièce enfumée. Cette chaude après-midi s'est terminée avec l'essai de la lance à incendie et un rafraîchissement collectif bien mérité.

Adj DUFRENE Benjamin
CIS Chartreuse nord

LES JEUNES SPORTIFS DE NOTRE VALLÉE

Alpes Isère tour – Matéo Allard, local de l'épreuve nous invite au centre du peloton

Cette année, la 5^e étape de l'Alpes Isère tour, a traversé notre communauté de communes en partant d'Entre-deux- Guiers - Les Échelles, et a remonté la vallée des Entremonts pour s'enfuir par le col du Granier jusqu'à Allevard.



Matéo Allard, membre de l'équipe « AG2R Citroën U23 team » depuis 2021 nous raconte : « j'ai apprécié cette épreuve, j'étais à la maison tous les jours puisque ma mère est originaire du nord-Isère et nous avons terminé par la Chartreuse. De plus nous avons très bien réussi sportivement avec 1 victoire et plusieurs top 10 acquis grâce à notre collectif. C'était incroyable, tout le monde criait mon nom au bord de la route, j'en avais des frissons, je ne pensais pas vivre ça un jour ! »

C'est en grande partie en Chartreuse que se déroulent ses entraînements. Dès l'âge de douze ans, il commence à faire des compétitions en VTT (avec VTT Chartreuse) puis s'est réellement mis au cyclisme en 2019. La route des Buis entre Corbel et Saint-Pierre mais également la montée du Charmant Som et son arrivée dans les alpages sont ses routes préférées. Son parcours favori est celui qui emprunte le col du Granier, Chapareillan, Sainte-Marie-du-Mont, puis

photo Cassandra Donne

les cols de Marcieu, du Coq et du Cucheron.

Vous l'aurez compris, Matéo est un grimpeur qui veut grimper dans les classements. Ses objectifs à court terme sont d'aller chercher une victoire au niveau élite amateur d'ici la fin de l'année et de confirmer ce qu'il a déjà fait l'année dernière à la ronde de l'Isard, c'est-à-dire un top 10 au classement général ou mieux.

Quelques chiffres : sachant, que durant la course, Matéo a mis 11 minutes pour aller de Saint-Pierre d'Entremont à Entremont-le-Vieux (15 minutes à l'entraînement) et 23 minutes 13 secondes pour atteindre le col du Granier Combien de temps a-t-il mis pour faire Entremont - le col du Granier ?

ESTEBAN CARCHON, 3ème au championnat de France de gymnastique



La fédération sportive et culturelle de France (FSCF) organisait au mois de mai à la Motte-Servolex le championnat individuel national masculin de Gymnastique 2022.

Avec 500 participants venus de tout l'hexagone, l'Alerte Gentiane de Chambéry est entrée en compétition pupilles avec comme représentant Estéban Carchon. Il se distingue et finit sur la troisième marche du podium national. Quelle fierté pour Estéban, pour ses parents et pour son entraîneur de l'Alerte Chambérienne !

Entremont-le-Vieux est fier d'avoir un enfant du pays qui se distingue au niveau national au sein de la gymnastique masculine, une discipline nécessitant force et rigueur. Un grand bravo à Estéban.

Nous lui souhaitons encore de belles places à venir.

UN ENTREMONDANT AU CHAMPIONNAT DU MONDE DE TÉTRADÉCATHLON

Tétradécathlon, késako ?

Quelques explications : en athlétisme, les principales épreuves combinées sont, sur stade, le décathlon (10 épreuves) pour les hommes et l'heptathlon (7 épreuves) pour les femmes. En salle, pour éviter les pétitions des spectateurs, on élimine le lancer de javelot ou du disque et l'on se contente de l'heptathlon. Dans la mouvance des ultras (trails, iron man...) des finlandais ont inventé, il y a trente ans, l'icosathlon (20 épreuves) en extérieur et le tétradécathlon (14 épreuves) en intérieur.

Au programme de ce dernier : une course de haies (60 mètres), deux lancers (poids et marteau lourd), quatre sauts (longueur, triple saut, hauteur et perche) et sept courses (60 ; 200 ; 400 ; 800 ; 1500 ; 3000 et 5000 mètres), le tout étalé sur deux jours. Après être resté longtemps confidentiel et cantonné aux pays nordiques, ce concept de compétition commence à avoir plus de succès et la fédération internationale a vu le jour en 2018.



Cette année, fin mars, les championnats du monde de la discipline avaient pour cadre le stadium de Miramas, non loin de Marseille. C'est un beau complexe sportif, dédié à l'athlétisme, qui a ouvert ses portes en 2019. Avec le covid, il est comme neuf ! Du coup, la compétition servait de base, également, au championnat de France.

Un habitant de la commune, un jeune combinard de 69 ans, Serge Le Thérizien s'est lancé dans l'aventure.

L'avantage de faire partie des pionniers est que l'on se fait rapidement un palmarès. Qu'on en juge : en un week-end, Serge a obtenu la médaille de bronze au championnat du monde, la médaille d'or au championnat de France et a réalisé le record de France dans la catégorie des M65 (masters de 65 à 69 ans).

Quand il est descendu du podium, il avait l'impression d'être une Tarine revenant de l'alpage avec sa clarine. Maintenant, l'objectivité oblige à

révéler que, dans sa catégorie, ils n'étaient que trois concurrents, qu'il était le seul français, et le premier français de plus de 65 ans à finir les quatorze épreuves.

D'aucuns diront que, dans ces conditions, il n'a aucun mérite. Reconnaissons-lui celui d'être encore capable de relever ce type de défi, à un âge où la plupart font du sport devant la télévision.

Maintenant qu'il y a pris goût, il est capable d'attendre les compétitions d'été pour se lancer dans l'icosathlon...

UNE EXPÉRIENCE DE COVOITURAGE RÉUSSIE

Dans mon quotidien, je suis attentive au respect de l'environnement en privilégiant notamment les achats locaux et circuits courts, le tri des déchets, le recyclage, les achats de seconde main ; pour autant un point noir persiste sur ma liste d'écocitoyen : la mobilité. Résidant sur la commune d'Entremont-le-Vieux et travaillant à Chambéry, j'utilise quasi quotidiennement ma voiture pour les trajets. Or, j'ai constaté que nous sommes finalement nombreux à « descendre vers la vallée » souvent seuls dans nos véhicules.

De bouche à oreille, j'essaie de covoiturer mais les lieux de travail et horaires différents, les courses ou rendez-vous personnels qui se greffent sur nos emplois du temps rendent le covoiturage difficile.

Dernièrement, j'ai eu l'idée de tester une application numérique de covoiturage du quotidien. Par le biais d'une inscription conducteur ou passager, celle-ci permet de mettre en lien toutes les personnes désireuses de covoiturer, ce qui facilite l'organisation des trajets. J'ai ainsi pu covoiturer de manière plus fréquente pour un coût de 2 euros par trajet entre Entremont-le-Vieux et Chambéry.

Une réflexion est maintenant à mener : continuer ainsi sachant qu'actuellement peu de personnes des Entremonts se servent de cette application ? Inciter à s'inscrire sur cette plateforme ? Ou créer un groupe de covoiturage pour être plus autonome sur notre démarche sans dépendre d'un site web prédéfini ? La question est ouverte et nous conduit à vous proposer de nous réunir au sein d'un groupe de travail et de réflexion sur le sujet.

Quel que soit votre trajet, si vous êtes intéressés par ce groupe de travail, vous pouvez laisser vos coordonnées à Aurélie Pyot (0671635855 ou pyotfamily@gmail.com), une première rencontre vous sera proposée à la rentrée.

Covoiturer sur les trajets du quotidien dans les Entremonts, c'est pratique, économique et écologique.

Aurélie Pyot

LE COIN DES ASSOCIATIONS

L'A.G. DE LA SOCIÉTÉ DE CHASSE «ST-HUBERT DU GRANIER»

La société de chasse d'Entremont-le-Vieux « St-Hubert du Granier » s'est réunie en assemblée générale le dimanche 12 juin. Trente chasseurs étaient présents et nous avons 9 procurations.

Cette année la société compte 53 chasseurs répartis en 5 équipes avec un nombre d'animaux attribué par un plan de chasse : 37 chevreuils, 26 chamois, 11 cerfs, 3 mouflons et le sanglier sans nombre précisé.

La chasse ouvrira le 11 septembre 2022, au matin pour se terminer le 29 janvier 2023 au soir.

Cette année une ouverture spéciale « chasse d'été pour le brocard et le renard » est prévue du 18 juin jusqu'au 10 septembre. La chasse se déroulera à l'approche individuelle avec un maximum de 5 chasseurs sur l'ensemble de la commune.

Les règles de sécurité sont les mêmes que pour l'ouverture générale : port du gilet et de la casquette fluo obligatoires pour le chasseur. La chasse sera ouverte de l'aube jusqu'à 10h00 et de 18h00 à la tombée du jour.

Ensemble soyons prudents, bonne randonnée et bonne chasse à tous.

UN CONSEIL INTERCOMMUNAL DES JEUNES (CIJ) SUR LA VALLÉE DES ENTREMONT

Avec l'appui de l'AADEC, les 4 communes des Entremonts ont décidé de lancer un conseil de jeunes âgés de 11 à 17 ans habitant les communes de Corbel, Entremont-le-Vieux, Saint-Pierre d'Entremont Isère et et Saint-Pierre d'Entremont Savoie.



Le CIJ c'est quoi ? Une version junior d'un conseil municipal, véritable lieu de concertation, d'expression et de participation, pour apprendre et expérimenter la citoyenneté, la démocratie et la vie politique. Il permet aussi de s'initier au débat, d'avoir un rôle et des responsabilités dans la vie locale, d'exprimer les besoins de la jeunesse et de monter des projets locaux.

Si tu as entre 11 et 17 ans et si tu veux faire évoluer les choses, il faut poser une candidature avant le 15 septembre 2022 auprès de l'animatrice de l'AADEC, chargée de suivre et soutenir le projet (feuille de candidature à télécharger sur AADEC.fr).

Contact : communication@aadec.fr

06 01 88 70 49

ANNULATION DE LA FÊTE DES ARTISANS ET PAYSANS 2022 : VERS UNE NOUVELLE FÊTE EN 2023 ?

La fête des artisans et des paysans est une véritable "institution" dans la vallée des Entremonts, elle existe depuis 1975, elle n'a cessé d'évoluer pour devenir une véritable vitrine du savoir-faire Chartrois, un mélange de fête de village et de marché de l'artisanat qui attirait 5000 à 6000 personnes sur une journée.



Malheureusement cette fête a été victime de son succès et elle ne peut pas se faire cette année. L'organisation de cette manifestation portée par l'AADEC, et qui nécessitait l'investissement de nombreux bénévoles et de plusieurs associations, est devenue trop lourde. L'AADEC ne souhaite plus l'organiser, elle ne trouve plus en interne suffisamment de bénévoles souhaitant s'investir dans cette fête.

L'AADEC préfère se réorienter vers de nouveaux projets.

Les élus des communes des deux Saint-Pierre d'Entremont, d'Entremont-le-Vieux et de Corbel, mais aussi le groupement des artisans et producteurs de Chartreuse, et bien sûr l'office du tourisme souhaitent faire perdurer cette manifestation.

Il était beaucoup trop tard, cette année, pour pouvoir prendre en charge l'organisation d'un tel événement. La communication, l'animation, l'organisation des stands, la sécurité, l'installation, etc... tout ceci nécessite un travail bien en amont de la manifestation qu'il aurait été impossible de réaliser correctement.

Par contre, il est tout à fait envisageable d'imaginer une suite à cette fête pour l'été 2023, et nous y réfléchissons. Elle sera peut-être légèrement différente, mais elle restera dans la continuité de ce qu'elle a été. L'énergie et les idées de chacun nous seront bien utiles pour trouver la bonne formule. Si des associations veulent participer à l'organisation de cette future fête en partenariat avec les communes des Entremonts, l'office du tourisme et le groupement des artisans, elles seront les bienvenues.

Wilfried TISSOT

Maire de Saint-Pierre-d'Entremont (Savoie)

LE DYNAMISME DES ARTISANS, PAYSANS ET CRÉATEURS DE CHARTREUSE

Le groupement des artisans, c'est 40 artisans, créateurs et agriculteurs qui, depuis des années animent un réseau fort et dynamique sur le massif de la Chartreuse. Produits locaux de qualité, consommation responsable, créations d'événementiels sont au cœur du quotidien de ces hommes et femmes.

Artisans d'arts (tourneur sur bois, potiers, céramistes, bijoutiers), créateurs de vêtements, mais aussi apiculteurs, vignerons, chocolatiers... La diversité et la qualité sont de mises.



Emy Wood Création - Saint Pierre de Chartreuse



La Ferme des Bœufs - Entremont-le-Vieux

On peut retrouver les produits du groupement toute l'année au sein de la boutique de l'office de tourisme de Saint Pierre d'Entremont, ainsi que sur le site internet de la boutique : www.boutiqueartisanale-chartreuse.fr

Le groupement est aussi l'organisateur du marché de la création qui se déroulera cette année le dimanche 10 juillet sur les deux communes de Saint-Pierre d'Entremont avec 65 exposants et de nombreuses animations. Et cet été, la nouveauté sera le lancement des premiers marchés semi-nocturnes pour animer la vallée en fin de journée et mettre en avant la qualité des produits fabriqués dans la région.

Les mercredis des Entremonts se dérouleront donc, de 17h à 21h, le 13 juillet et le 24 août à Entremont-le-Vieux, les 20, 27 juillet, 3, 10 et 17 août à St-Pierre d'Entremont. Marché de producteurs, buvette, petite restauration et animations musicales au programme.

AGENDA

- Les 2 et 3 juillet **Fête préhistorique au musée de l'ours des cavernes**
- 13 juillet **Marché nocturne de 17h à 21h, feu d'artifice à 22h30, suivi du bal des pompiers**
- 15 août **Fête paroissiale, à partir de 11h sur la place du village. Vente de pâtisseries et «assiettes gourmandes» pour l'apéritif dans une ambiance festive et musicale.»**
- 24 août **Marché du groupement des paysans et artisans de 17h à 21h**
- 17 septembre **Fête en l'honneur de Jean-Paul Claret**
- Octobre **Le mois de la nuit**

RESTAURATION

L'auberge du Praz

Du 7 juillet au 4 septembre : ouvert tous les jours sauf le lundi de 8h à 19h. Les vendredis et samedis soirs sur réservation.

Auberge

Le midi de 12h à 14h et le soir de 19h à 20h30. Ouvert le soir à partir du 5 juillet.

Col du Granier

Ouvert du mercredi au dimanche, de 10h30 à 18h30

L'Escale du Désert

Juillet/août: ouvert du mardi au jeudi de 11h à 18h et les mêmes soirs sur réservation

La Ferme de l'Ours

Ouvert tout les jours

ETAT CIVIL

CARNET ROSE

Luca DUFRENE, fils de Noémie HUART et Valentin DUFRENE, né le 16 mars 2022 (Les Perrets)

Charlotte CHARRON, fille de Manon LABORDERIE et Christian-Xavier CHARRON, née le 16 avril 2022 (La Grenery)

Alban DUFRENE, fils de Ygerne PENNARUN et Benjamin DUFRENE, né le 18 mai 2022 (La Coche)

MARIAGE

Vanessa CHERPIN et David BARBIN, mariés le 04/06/2022 (La Grenery)

DÉCÈS

Gilles DE MORAES, né le 15/12/1950 et décédé le 24/03/2022 (La Motte-Servolex)

Paul GANDY, né le 07/03/1952 et décédé le 13/04/2022 (Cognin)

Vous pouvez vous abonner au bulletin municipal pour le recevoir dans votre boîte mail en avant-première et en couleur. Il suffit d'en faire la demande en écrivant à : communication.entremont@gmail.com



Mairie d'Entremont-Le-Vieux

Le Bourg
73670 Entremont-le-Vieux

Téléphone : 04.79.65.82.48
Messagerie : mairie@entremont-le-vieux.com
Site internet : www.entremont-le-vieux.com

ENTREMONT-LE-VIEUX

LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS INFORME...

est édité et imprimé par la mairie d'Entremont-le-Vieux
Retrouvez ce bulletin en couleur sur notre site www.entremont-le-vieux.com

Directrice de la publication : Anne LENFANT

Responsable de la publication : Laura CURIALLET

Comité de rédaction : cellule communication

Tirage : 450 exemplaires